

PACTE PRODUCTIF

pour le plein emploi

Dossier de presse

Bercy le 15 octobre 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



« Il nous faut bâtir un agenda des transitions à horizon 2025 pour donner une visibilité à chacun. Nous avons besoin d'une stratégie collective pour la nation, un pacte productif permettant d'atteindre le plein emploi en 2025. »

EMMANUEL MACRON

Président de la République

Elysée, le 25 avril 2019

SOMMAIRE

Edito de Bruno Le Maire	4
Le diagnostic de notre système productif	6
Repenser le modèle productif français selon 3 grandes questions	11
Que produire ?	12
Comment produire ?.....	14
Avec qui produire ?	16
Une méthode participative et concertée pour construire un Pacte productif	18
Une méthode participative.....	18
La consultation au cœur du Pacte productif	20

EDITO DE BRUNO LE MAIRE

Le président de la République a annoncé, à l'occasion de la restitution du Grand débat national, un travail de consultation pour bâtir un pacte productif avec les entreprises, les industriels, les agriculteurs, les collectivités locales, les Français et la planète pour atteindre le plein emploi en 2025.

Depuis six mois nous travaillons avec des membres du gouvernement, les fédérations professionnelles, les chefs d'entreprise, les organisations syndicales, l'ensemble des corps intermédiaires et des associations d'élus locaux pour bâtir ce pacte productif.

Avant de définir cette stratégie collective, il nous fallait dresser un diagnostic de l'économie française, comprendre ses atouts, ses faiblesses et prendre conscience des défis auxquels elle doit faire face : les révolutions environnementale et technologique.

La France est peut-être la nation d'Europe qui a le plus d'atouts pour faire face à ces révolutions. Elle a des centres de recherche d'exception, une politique d'innovation ambitieuse, elle montre la voie dans la lutte contre le réchauffement climatique. Depuis 2 ans beaucoup a été fait, mais l'économie française a trois faiblesses structurelles. Notre fiscalité de production est trop élevée par rapport à nos voisins européens. Elle est sept fois plus élevée qu'en Allemagne et deux fois plus élevée que la moyenne de la zone euro. Notre spécialisation sur les produits et des services de moyenne gamme est mauvaise. Elle ne crée pas suffisamment de valeur pour les industriels et pour les producteurs agricoles. Enfin, en France, le volume global d'heures travaillées en comparaison avec les autres pays du G7 et de l'OCDE est plus faible.

Ces faiblesses ont eu une conséquence directe sur notre industrie. En 20 ans, la part de l'industrie française dans notre économie a décroché alors qu'elle s'est maintenue dans les autres pays européens. La désindustrialisation a accentué les inégalités territoriales en laissant des territoires entiers voir disparaître les usines, les commerces et les habitants. Ces faiblesses nous font aujourd'hui encourir deux risques : un risque de déclassement de notre production et un risque de division territoriale.

Nous n'acceptons pas d'encourir ces risques. Notre pays doit rester une nation de production. Sans production industrielle ou agricole la France ne serait tout simplement plus la France. Notre pays doit réussir dans les échanges internationaux. Notre pays doit compter parmi les pays technologiquement avancés. C'est une question de développement économique mais aussi une question de souveraineté politique. Aujourd'hui, abandonner sa souveraineté technologique c'est abandonner sa souveraineté politique. Les pays qui maîtriseront seuls l'intelligence artificielle ou le stockage d'énergie imposeront leurs règles au pays dépendants technologiquement.

Nous proposons des orientations de politique économique pour nous faire réussir dans le monde de 2025. Atteindre une économie zéro carbone en 2050, anticiper nos besoins en compétence et former pour 2025, devenir une économie de rupture technologique, voilà par exemple trois des orientations que nous proposons.

Ces orientations ne sont pas définitives, ce sont des pistes qui devront être soumises au président de la République et au Premier ministre, mais qui devront également être soumises au dialogue avec les Français.

Une concertation sera engagée sur ces orientations, une consultation sera ouverte avec les Français, une évaluation sera lancée. Concerter, consulter, évaluer, c'est la méthode du pacte productif que nous présentons ce matin. Elle permettra au président de la République de présenter aux Français, début 2020, la stratégie collective dont nous avons besoin pour atteindre le plein emploi en 2025.

BRUNO LE MAIRE

Ministre de l'Économie
et des Finances

LE DIAGNOSTIC DE NOTRE SYSTEME PRODUCTIF

L'économie française, que nous transformons activement depuis deux ans, dispose d'atouts majeurs.

1. Notre économie dispose de grands secteurs industriels historiquement forts

- > La France est le **2^e producteur aéronautique mondial**
- > Le **secteur automobile** emploie plus de **200 000 salariés**
- > Le secteur **pharmaceutique** est en excédent commercial et emploie **100 000 personnes**
- > Les entreprises du **luxe** et de la **mode** sont des leaders mondiaux sur leur marché : parmi les 100 premières marques mondiales, **24 sont françaises**

2. La qualité des infrastructures en France est un atout majeur pour notre économie

- > La France est classée **2^e des pays du G20** et **8^e au niveau mondial** par le Forum économique mondial pour la quantité et la qualité de ses infrastructures en 2017

3. La France peut compter sur une énergie largement décarbonée

- > Grâce au secteur nucléaire, notre production d'électricité dégage en moyenne **10 fois moins de CO2** par kilowattheure (kWh) **que le mix énergétique allemand**

4. Nos atouts territoriaux et culturels sont une force pour nos villes et nos territoires

- > **Le secteur touristique** français a soutenu notre économie en générant **55,5 milliards d'euros de recettes** des touristes étrangers en 2018
- > Les produits et l'artisanat français haut-de-gamme sont mondialement reconnus : l'industrie des boissons, portée par les vins et spiritueux, génère un excédent commercial de **12 milliards d'euros en 2018**, soit une **augmentation de 68 % depuis 2000**

Depuis 2 ans, le Gouvernement a franchi une première étape dans la transformation économique de la France. Les réformes engagées dès 2017 commencent à produire des résultats concrets sur la compétitivité des entreprises et sur l'emploi.

- > **La réforme du marché du travail** a permis de rendre le pouvoir de décision sur des sujets clés aux branches professionnelles et aux entreprises, afin qu'elles trouvent les conditions les plus adaptées à l'emploi et au succès
- > **Le système d'apprentissage a été simplifié et réformé** pour qu'il soit plus attractif et qu'il permette une meilleure insertion professionnelle

Résultat concret : Avec 8,5 % en 2019, le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis 10 ans. Il était encore de 9,5 % au milieu de l'année 2017.

- > **La bascule du CICE en baisse de charges** permet de baisser le coût du travail et d'améliorer la compétitivité de nos entreprises
- > **L'allègement de la fiscalité du capital** permet d'encourager les investissements productifs
- > **La loi PACTE**, promulguée en mai 2019, répond au besoin de simplicité et de visibilité des entreprises en levant une série d'obstacles administratifs qui les empêchaient de grandir. Cette loi permet de mieux partager la valeur entre les salariés et leur entreprise en encourageant l'intéressement, la participation, et l'actionnariat salarié.

Résultats concrets :

- > **Les investissements des entreprises ont augmenté de plus de 28 milliards d'euros en deux ans.** Ils devraient continuer à augmenter de 14 milliards d'euros en 2020
- > **La France est le deuxième pays le plus attractif d'Europe** en matière d'investissement étranger
- > **La France a progressé de 7 places entre 2017 et 2019 dans le classement « Global Competitiveness Index »** établi par le Forum économique mondial, passant de la 22ème place à la 15ème place en deux ans.

Mais ce n'est pas tout ! La loi énergie climat, le Grand Plan d'Investissement de 57 milliards d'euros, la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, la loi EGALIM... Toutes ces réformes ont permis à l'économie française de se transformer depuis 2017.

Malgré un rebond ces deux dernières années, nous devons poursuivre nos efforts. Depuis 20 ans, notre industrie décroche, notre commerce extérieur se dégrade et nous sommes en retard dans la course à l'innovation technologique.

1. Le défi de la transition énergétique et écologique ainsi que nos objectifs environnementaux imposent de transformer en profondeur notre modèle de production et de consommation.

- > En 2018, la France a émis 457 millions de tonnes d'équivalent de CO2 du fait des transports (31 % des émissions), de l'agriculture (19 %), du bâtiment (19 %), de l'industrie (18 %), de la production d'énergie et des déchets.
- > Nous nous sommes donné l'objectif de réduire ces émissions de 40 % à horizon 2030 et d'atteindre « le zéro émission nette » en 2050.
- > Nous devons réduire le contenu carbone de nos importations si nous voulons avoir un effet sur le climat : en 25 ans, notre empreinte carbone (le CO2 dégagé par ce que nous avons produit, y compris les produits d'importations) a augmenté de 11 % du fait du contenu carbone de nos importations, alors que nos émissions ont baissé de 20 % par rapport à 1990.

2. Notre industrie représente une part plus faible de notre PIB que nos voisins et la baisse du poids de l'industrie a été particulièrement marquée ces 20 dernières années.

- > En 20 ans, le poids de l'industrie dans le PIB est passé de 16,7 à 11,9 % en France.
- > Les impôts de production représentent 3,3% du PIB en France en 2018, 2 fois plus que la moyenne de l'Union européenne et 7 fois plus que l'Allemagne.

3. La dégradation de notre commerce extérieur est le symptôme d'une fragilisation de l'économie française.

- > En 20 ans, le commerce extérieur est passé d'un excédent de 5 milliards d'euros à un déficit de 59 milliards d'euros en 2018.

4. La France prend du retard dans la course à l'innovation technologique

- > Parmi les 100 plus grandes entreprises numériques cotées en 2018, on trouve 49 sociétés américaines, 14 chinoises et 14 européennes dont seulement deux entreprises françaises.
- > La baisse de la part de l'industrie contribue à réduire les dépenses de R&D dans notre pays : 72 % des dépenses privées de R&D viennent de l'industrie manufacturière. Si notre industrie avait le même poids et la même structure que l'Allemagne, notre dépense annuelle de R&D augmenterait mécaniquement de 1,33 point de PIB, soit 30 milliards d'euros.

5. Les inégalités territoriales se creusent

- > En 2017, les métropoles rassemblaient près de 46 % des emplois, dont 22% à Paris et ses environs et 24 % en province.

6. Les formations vont devoir être adaptées aux nouveaux métiers pour viser le plein emploi

- > 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification.
- > Il y a un problème d'adéquation des compétences : 35 % des Français exercent un métier pour lequel ils n'ont pas de qualification adéquate (dont 25 % de sous qualifiés). Concrètement c'est 150 000 emplois non pourvus alors qu'on compte 3 millions de personnes en recherche d'emplois.

Retrouvez l'intégralité du rapport sur le diagnostic du Pacte productif sur pacte-productif.gouv.fr

REPENSER LE MODÈLE PRODUCTIF FRANÇAIS SELON 3 GRANDES QUESTIONS :

Que produire ?

Comment produire ?

Avec qui produire ?

C'est en répondant à ces interrogations et en prenant des décisions collectives fortes que nous parviendrons à bâtir ce nouveau système productif français.

Que produire ?

La première question à laquelle nous devons répondre pour dessiner le modèle productif français en 2025 est la question des chaînes de valeur stratégiques dans lesquels prioriser nos efforts. Cette question implique une autre : l'Etat doit-il intervenir pour développer ces secteurs d'activité ?

La théorie économique classique considère généralement que la puissance publique ne doit intervenir que de manière transversale sur l'économie et non par une politique sectorielle. Néanmoins, les économistes reconnaissent également les bienfaits d'une politique ciblée dans certains cas précis, lorsqu'elle permet de répondre à des défis de société que les entreprises ne prennent pas en compte d'elles-mêmes, comme par exemple la pollution qu'elles créent.

Aujourd'hui, les défis auxquels notre économie fait face légitiment le rôle de la puissance publique.

Une politique économique défensive n'est pas suffisante au regard de la transition écologique, des perturbations de la mondialisation, du vieillissement des populations et de la révolution technologique.

Pour être demain parmi les leaders de l'innovation et pour préserver notre modèle social, l'Etat doit donc adopter **une politique offensive et de long terme qui répond aux grands défis de notre société.**

Nos partenaires et concurrents se sont déjà engagés dans cette voie : la Chine et son plan « *Made in China 2025* », l'Allemagne à travers sa « *New high-tech strategy* » et le Royaume-Uni avec sa stratégie autour de « *deals sectoriels* ».

La France peut elle aussi bâtir cette stratégie économique. Les chaînes de valeur que nous souhaitons mettre en avant doivent répondre aux critères suivants :

- > un grand potentiel de développement ;
- > une réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux via des solutions technologiques innovantes ;
- > leur caractère vital pour le maintien de notre souveraineté économique.

Les marchés porteurs qui se distingueront devront évidemment être discutés.

A ce titre, pour lancer le débat nous confronterons ces différents choix à des économistes, des chefs d'entreprise, des scientifiques, des syndicats et des associations.

L'Etat a décidé de confier au cabinet Roland Berger un travail d'identification de « marchés clés » pour la France en 2025 et en 2030. Plus que des filières, au scope potentiellement trop large et plus que des technologies, au périmètre très limité, les marchés peuvent être des cibles pertinentes. L'identification de ces marchés porteurs a fait l'objet d'une consultation large des organismes de recherche et des filières industrielles.



Comment produire ?

Le pacte productif doit-être un pacte environnemental. Il doit permettre de réconcilier à la fois la production industrielle avec le respect de l'environnement et la production économique avec la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés comme la neutralité carbone en 2050, il faut repenser nos procédés ainsi que la conception des produits pour qu'ils soient plus durables.

Pour mettre en œuvre cette transition nous devons trouver des financements massifs. Une première étape a été franchie grâce au Grand Plan d'Investissement mais ce n'est pas suffisant. Nous devons nous appuyer sur des financements divers :

- en développant le *green budgeting* qui permet de déterminer ce qui est une dépense favorable à l'environnement et ce qui n'en est pas une ;
- en repensant notre fiscalité environnementale ;
- en faisant évoluer la banque européenne pour l'investissement vers une banque européenne du climat ;
- et enfin en développant au niveau national et au niveau européen une finance verte publique et privée.

Par tous ces moyens, nous pourrons **rendre nos entreprises « écocompétitives »** et faire de la transition écologique une opportunité économique pour les Français.

Nous voulons que notre production trouve les compétences dont elle a besoin. Il est primordial de rattraper notre retard et d'anticiper nos besoins en compétences sur le long terme.

Un travail d'identification des compétences nécessaires en 2025 a déjà été engagé dans nos régions. Ce travail ouvre le débat avec toutes les parties prenantes et pourra se décliner à travers le plan d'investissement dans les compétences lancé par le gouvernement.

La DGEFP et la DGE ont confié au cabinet McKinsey la mission de poser un premier diagnostic de notre offre de compétences en France et dans chaque région.

Nous voulons que notre production soit une production à haute valeur ajoutée.

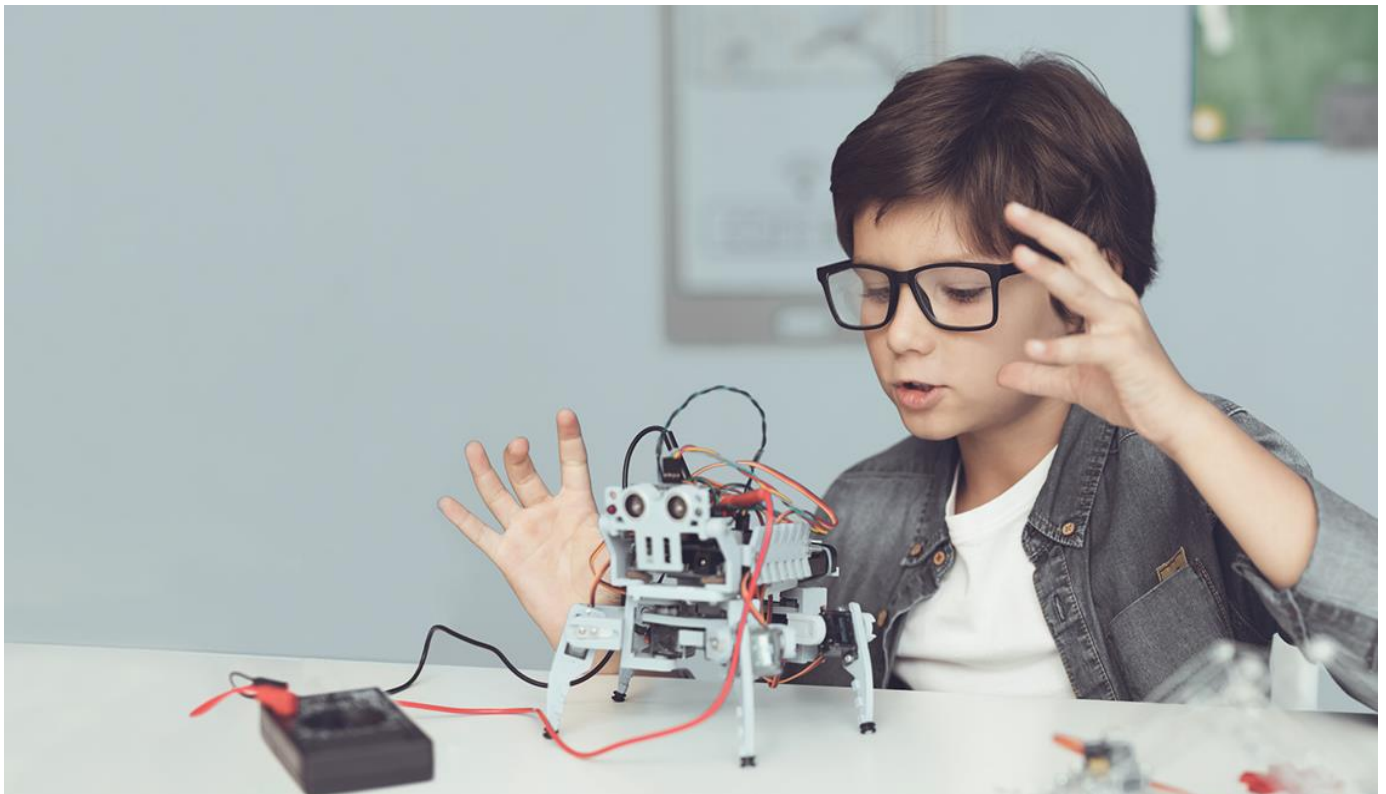
Pour cela, il est indispensable de mieux valoriser notre recherche publique et de mieux l'articuler avec le développement industriel privé.

Par ailleurs, La course à l'innovation mondiale nécessite les financements majeurs. Pour la première fois, nous nous sommes dotés d'une politique d'innovation de rupture en créant un fonds de 10 milliards d'euros. *Mais est-il suffisant pour répondre à nos ambitions ? Comment et avec quels partenaires renforcer cette ambition ?*

Enfin, nous voulons une production compétitive. Les mesures engagées depuis 2017 ont permis de restaurer la compétitivité des entreprises. Mais l'écart de compétitivité avec certains voisins européens peut encore être réduit si on agit sur le coût du travail dans les services - qui reste 10 % plus élevé qu'en Allemagne, et 30 % de plus que la moyenne de l'UE - et sur le degré de réglementation des services, trop lourd aujourd'hui.

Les impôts de production représentent 3,3% du PIB en France en 2018 : c'est 2 fois plus que la moyenne de l'Union européenne et 7 fois plus que l'Allemagne.

Ces impôts ont un impact direct et négatif sur le volume de biens et services produits sur notre territoire.



Avec qui produire ?

Le Pacte productif est un pacte passé entre l'Etat, les collectivités locales, les consommateurs, les salariés, les entrepreneurs et la planète.

Le pacte productif doit d'abord être un pacte avec les salariés.

Avec la réforme du marché du travail, les salariés doivent se saisir de leurs nouvelles marges de manœuvres pour définir les conditions de travail dans l'entreprise de demain.

Avec la loi PACTE, plus de salariés auront accès à des accords d'intéressement et participation. L'objectif de cette mesure emblématique est de mieux partager la valeur entre les salariés et l'entreprise.

La définition et la transformation de notre modèle productif doit se faire avec les entreprises et les consommateurs. Les consommateurs et les producteurs sont les premiers acteurs d'une production et d'une consommation durables.

Le pacte productif doit aussi être un pacte avec les collectivités. Le pacte productif ne sera efficace que si les collectivités se l'approprient et si notre modèle de production, en particulier industrielle, retrouve le chemin des territoires.

A ce titre, nous devons continuer à encourager l'émergence de clusters innovants dans certains territoires ciblés, comme par exemple l'initiative « territoires d'industrie ». Ces pôles d'activité ne se développeront que s'ils sont pilotés par les acteurs publics locaux.

Il s'agit donc de penser une nouvelle étape dans la décentralisation du développement économique. Il nous faudra permettre aux régions de présenter des stratégies cohérentes et spécifiques pour qu'elles puissent faire la différence là où elles ont des atouts.

Le pacte productif doit aussi être un pacte avec nos partenaires européens.

C'est au niveau européen que nous devons établir un terrain de concurrence équitable, économique et climatique, pour assurer notre souveraineté et réussir la transition écologique.

Notre stratégie industrielle doit être collective et intégrer une réflexion sur les chaînes de valeur stratégique, l'impact des nouvelles réglementations, le cadre de la recherche et de l'innovation, au niveau du marché unique. Les partenariats industriels européens permettent de multiplier notre force de frappe, comme le démontre par exemple le projet franco-allemand sur les batteries électriques.

Nous devons avancer vers un mécanisme d'inclusion carbone qui permettrait de compenser la perte de compétitivité liée au marché de quota et qui permettrait surtout de limiter les « fuites de carbone » : nous ne pouvons pas mettre en œuvre une transition fondamentale de notre économie tout en continuant à voir nos émissions importées augmenter.

Enfin, nous ne pouvons pas rester passifs face au pouvoir de marché important des géants du numérique. Ce n'est qu'en posant le cadre d'un marché unique numérique européen et ses conditions réglementaires que nous garantiront notre souveraineté numérique, en particulier en matière de données.

Retrouvez l'intégralité du rapport sur les enjeux du Pacte productif sur pacte-productif.gouv.fr.



UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE ET CONCERTÉE POUR CONSTRUIRE UN PACTE PRODUCTIF

Le pacte productif sera le fruit d'un travail concerté et les choix qui seront fait seront des choix collectifs.

Ce pacte productif est constitué de six volets sur lesquels sont attendues des **mesures concrètes et ambitieuses**, en cohérence avec les priorités du Gouvernement en matière d'écologie, de transition énergétique et d'inclusion des territoires, tout en tenant les engagements de trajectoire des finances publiques.

Les 6 volets



Une méthode participative



Un **comité de pilotage national** présidé par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, permettra de faire vivre cette méthode participative.

Les travaux de chaque volet sont menés par un **groupe de travail présidé d'un ministre** et constitué d'élus, de représentants d'organisations patronales et syndicales, d'industriels, d'économistes et de personnalités expertes sur ces sujets.



ÉNERGIE

ELISABETH BORNE

Ministre de la Transition écologique et solidaire



AGRICULTURE

DIDIER GUILLAUME

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation



INNOVATION

FRÉDÉRIQUE VIDAL ET BRUNO LE MAIRE

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



COMPÉTENCES

MURIEL PENICAUD

Ministre du Travail



INDUSTRIE

AGNÈS PANNIER-RUNACHER

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances



NUMÉRIQUE

CÉDRIC O

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances et du ministre de l'Action et des Comptes publics, chargé du numérique

La consultation au cœur du Pacte productif

Afin d'approfondir les premières grandes orientations et travaux menés par les groupes de travail thématiques, **une large consultation des parties prenantes de notre appareil productif** a été lancée en parallèle le 8 juillet 2019.

Elle vient compléter le recueil des positions exprimées lors des exercices consultatifs récents, et en premier lieu le Grand débat national.

Le Gouvernement a confié aux acteurs suivants le soin de mener **cette consultation au cœur des territoires et des filières** sur les thèmes relevant de leur champ de compétence : CCI France, CMA France et l'APCA, France Stratégie, le Conseil national du numérique, le réseau French Tech, l'association française des Pôles de Compétitivité...

Plus de 70 fédérations, organisations syndicales et professionnelles, ainsi qu'associations ont pris part à cette consultation, suivant des méthodologies diverses : questionnaires en ligne, panels représentatifs, ateliers ou encore des entretiens.

Dans les Chambres de commerce et d'industrie et les chambres des métiers d'artisanat, ce ne sont pas moins de **1200 chefs d'entreprises** qui ont contribué aux réflexions.

Retrouvez l'intégralité de la synthèse des consultations réalisée par France Stratégie sur pacte-productif.gouv.fr.

Et ensuite ?

Les grandes orientations dévoilées par les ministres travaillant sur le Pacte productif seront soumises au débat avec les organisations d'élus, les organisations syndicales et les organisations patronales afin de déterminer collectivement la direction vers laquelle nous souhaitons nous engager.

Cette méthode inclut bien évidemment une consultation des Français qui pourront s'exprimer sur la base de ces orientations. Une fois ces consultations terminées, le temps sera aux décisions.

Pour participer à cette consultation et réagir aux orientations, rendez-vous sur pacte-productif.gouv.fr.

Site web www.pacte-productif.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES